



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-36

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 20 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BERTHALON Jérôme - BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BERTHALON Jérôme à LATIL Jessica - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : ACTION CULTURELLE INTER-BIBLIOTHEQUES 2025
« AGRICULTURE ET ALIMENTATION »

Depuis plusieurs années, les bibliothèques des communes du Pays des Écrins coopèrent au travers d'un réseau informel. Cette collaboration a donné lieu à la mise en place d'un événement interbibliothèques bisannuel dont la troisième édition est prévue en 2025.

Cette action permet de créer une dynamique locale sur le territoire, en favorisant la fréquentation et la visibilité des lieux, tout en valorisant le travail en réseau des bibliothèques et leur offre culturelle.

Le thème « agriculture et alimentation » retenu pour l'action culturelle 2025 donnera lieu à des manifestations sur la période du 20 septembre au 15 novembre 2025 dans chaque bibliothèque municipale participante, sous forme d'expositions, de conférences, de projections, d'échanges et spectacles.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal la signature d'une convention de partenariat définissant les engagements de chaque commune. La commune de Vallouise-Pelvoux est désignée comme porteuse de projet pour cette édition 2025. À ce titre, elle assure notamment la gestion financière du projet : demande de subvention au Département et à d'autres partenaires définis en commun, règlement des factures, encaissement des subventions et des participations forfaitaires des autres communes partenaires

Le budget prévisionnel de cet événement est estimé à 6750 € TTC. Le Département des Hautes-Alpes devrait contribuer au projet par le biais d'une subvention de 3 000 €. D'autres subventions sont attendues, notamment de la MSA.

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve la participation de la bibliothèque municipale de Freissinières au projet d'action culturelle interbibliothèques 2025 « Agriculture et alimentation »

Autorise le Maire à signer la convention de partenariat jointe à la présente délibération,

S'engage à contribuer financièrement ce projet à hauteur de 450€ et à inscrire au budget 2025 les crédits nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.